

Rapport des présidents du Comité national sur la formation à l'assemblée annuelle de l'ACJCP, septembre 2022 : Katherine McLeod

La semaine qui vient sera la première fois que nous nous retrouvons tous depuis Banff, en 2019, ce qui semble si loin. Au nom du Comité national sur la formation, nous adressons nos remerciements au comité organisateur de cette conférence annuelle qui a gardé confiance pendant toute cette période de retard due à la pandémie de COVID-19. Il semble tout à fait approprié qu'en ce moment historique (septembre 2022), alors que le Canada célèbre le 40^e anniversaire de la Charte et la décision indépendante de notre pays d'avoir son propre document consacrant des droits, que notre Cour tienne une conférence consacrée à cet anniversaire.

Nous commençons lentement à sortir de nos bulles et nos juges font de même. Cependant, en février, le Comité de planification de la Conférence provinciale sur la formation, qui se tenait habituellement tous les deux ans, a décidé que la conférence pouvait se dérouler virtuellement. En tout, 22 juges y ont assisté des quatre coins du pays (à l'exception du Québec, de l'Île-du-Prince-Édouard, des Territoires-du-Nord-Ouest et du Yukon). Tous les avocats de l'INM ont fait des exposés sur des pratiques exemplaires en matière de préparation et de présentation de cours de perfectionnement professionnel. Chaque petit groupe a ensuite choisi un sujet d'étude pour la tenue d'une séance et présenté une ébauche d'ordre du jour. Ces ordres du jour sont maintenant sauvegardés dans la banque de données comme prototype à la disposition de tous.

En avril, la conférence de Bromont a eu lieu en personne. Grâce à la présidente, Danielle Cote, la conférence d'une semaine a accueilli 65 « nouveaux » juges. Et on a recommencé en août. Danielle fera le point sur ces conférences, mais je pense qu'il est tout à fait justifié de célébrer leur succès remarquable.

En juin, le premier de deux cours de perfectionnement professionnel de 2022 pour les nouveaux juges s'est déroulé à Niagara on the Lake. Il y avait 47 juges présents. Un deuxième cours aura lieu en novembre, avec un nombre équivalent de juges participants.

Également en juin, le séminaire annuel de rédaction de jugements s'est tenu dans le cadre du programme de formation des provinces et territoires des Prairies. Huit juges étaient présents de l'Alberta, de la Saskatchewan

et du Manitoba. La professeure Lisa SurrIDGE a piloté la séance et reçu des retours très positifs.

Les membres du Comité national sur la formation sont les suivants, en date du 1^{er} septembre 2022 :

Présidente : Katherine McLeod

Rob Finlayson

Yukon : Karen Ruddy

C.-B. : Reg Harris

Alberta: Diane Mah

Sask. : Brian Hendrickson

Donna Taylor

Manitoba : Anne Krahn,

Ryan Rolston

Catherine Carlson

Ontario : Allison Dellandrea

Stephen Paull

David Rose

Québec : Sylvie Durand

N.-B. : Cameron Gunn

Scott Brittain

N.-S. : Peter Ross

Ted Tax

Î.-P.-É. : Nancy Orr

NF : Jackie Brazil

James Walsh

T.-N.-O. : Vacant

Nous adressons nos remerciements collectifs aux membres sortants : Rita Bowry, Stacy Neill, Melanie Sager et Ruin Shandler pour leur travail et leur dévouement envers la formation.

Enfin, je veux passer à la motion proposée qui a été soumise à la réunion du conseil, en avril, à Montréal. Cette motion concerne le rapport du sous-comité sur la formation.

Le forum des administrateurs a examiné cette motion et il semble qu'elle ait été déposée. Il semblerait qu'elle soulève une préoccupation, le fait qu'elle limite les « compétences de base » à celles mentionnées dans le rapport du sous-comité. Nous sommes d'accord que les compétences de base devraient être un point de départ, mais cette liste devrait être allongée selon les besoins.

Les propositions seront soumises au conseil en vue de l'adoption du rapport comme document de discussion qui ouvrira le débat avec un comité mixte comprenant des membres du CCCJ et du CNF en vue d'élaborer une stratégie assurant une formation sur les compétences de base pour tous les juges. Canadian Association of Provincial Court Judges

Pour terminer, je saisis l'occasion pour rendre hommage à Rob Finlayson. Rob a été nommé à la Cour du Manitoba en 2006. Il est devenu actif au sein de l'ACJCP en 2008 et est devenu vice-président du CNF. Il s'est également joint au corps enseignant du cours de perfectionnement professionnel des nouveaux juges, poste qu'il occupe encore aujourd'hui avec distinction. Lorsque le poste de président s'est libéré au sein du CNF après le départ de Ron LeBlanc, en 2010, Rob a pris sa place. Il a rempli les fonctions de président pendant plus de sept ans. Lorsqu'on m'a demandé d'occuper le poste de président, ma première décision a été de sortir Rob de sa retraite et de le nommer « président émérite », poste qu'il occupe jusqu'à aujourd'hui.

Rob adore tout ce qui touche à la formation. Il a également été président et coprésident du comité de formation du Manitoba. Rob est l'architecte d'un nombre incalculable de réalisations de l'ACJCP sur la scène nationale de la formation. Il siège au comité de planification du cours de formation

professionnelle pour les nouveaux juges du CPF et prépare les budgets du CNF depuis plus de dix ans. Son dévouement envers l'organisme national est sans précédent dans le domaine de la formation.

Donc, bien que je ne puisse pas proposer des motions à la réunion du conseil, je demanderai qu'une motion soit déposée pour remercier Rob de son service exceptionnel et reconnaître qu'il sera très difficile de le remplacer.

Cordialement, Katherine McLeod